



## Note technique sur les résultats atteints par les missions de janvier 2020

### Cameroun, du 06 au 17 janvier 2020, à Yaoundé au Cameroun

#### 1- Sur la mise en place des processus de comptabilité des matières

L'objectif de la mission est de développer les processus de la comptabilité des matières et les principales spécifications induites en vue de la mise en place de cahiers des charges fonctionnel et technique pour l'élaboration d'un système d'information (SI) fondé sur des procédures renouvelées pour une gestion performante des politiques publiques, la bonne utilisation des crédits budgétaires, par la connaissance précise des biens mis à la disposition des ordonnateurs, et l'élaboration de comptes sincères de l'Etat et des entités publiques, notamment l'actif immobilier (*immobilisations incorporelles et corporelles*) et les stocks.

Le référentiel élaboré présente également deux autres avantages. Il tient lieu d'instruction de tenue de la comptabilité des matières, et il servira à l'élaboration de supports de formation des cadres de l'administration.

Quatre processus majeurs y ont été développés : (i) les processus organisationnels ou transversales ; (ii) les processus budgétaires impactant la comptabilité des matières ; (iii) les processus de gestion administrative des matières ; et (iv) les processus de gestion comptable des matières. Ces travaux ont permis aux autorités camerounaises de disposer d'un référentiel dont les objets seront exploités pour le développement du SI de gestion des matières.

#### 2- Sur la gestion de la trésorerie et le CUT

L'objectif de la mission est de faire le suivi des recommandations de celle de janvier 2019. Elle a noté que le cadre juridique définissant la composition et le fonctionnement du comité interne de trésorerie (CIT) est en cours d'évolution. Organe de mise en œuvre des décisions du comité de trésorerie présidé par le ministre des finances (MINFI), il était une cellule de la Direction Générale du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire (DGTCFM). Un projet de décret portant création d'un comité de trésorerie et de régulation budgétaire (CoTReB) et d'un comité interne de trésorerie et de régulation budgétaire (CITReB), dont le DGTCFM sera président et le Directeur Général du Budget (DGB) le vice-président, est en cours de signature pour une meilleure coordination des actions de gestion de la trésorerie en vue d'une meilleure maîtrise des arriérés. La mission a également noté des progrès dans la préparation des plans de passation des marchés sectoriels. Les trente-sept (37) ministères et institutions de l'Etat ont produit leurs PPM sectoriels au ministère des marchés publics (MINMAP) pour l'exercice 2020. Enfin, la mise en place du CUT progresse. Une convention portant création et fonctionnement des sous-comptes du CUT a été signée le 5 novembre 2019 par le MINFI et le Directeur national de la BEAC. La date prévue pour la création effective et le démarrage desdits sous-comptes est le 1<sup>er</sup> février 2020. Une commission mixte (Trésor/BEAC) est en train d'en préciser les modalités pratiques de mise en œuvre.